

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
DES VOSGES

ARRONDISSEMENT
DE NEUFCHÂTEAU

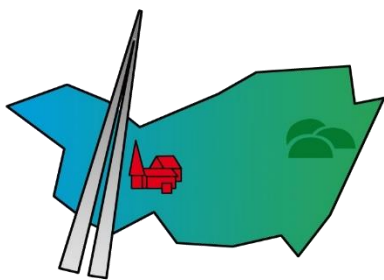
Terre d'
La Communauté de Communes



Communauté de Communes
Terre d'Eau
58 rue des anciennes halles
88 140 BULGNÉVILLE
☎ 03 29 05 29 24
contact@cc-terredeau.fr

RAPPORT D'ACTIVITÉS

EXERCICE 2016



**Bulgnéville,
entre Xaintois et Bassigny**



Terre d'
Communauté de Communes



SOMMAIRE

1ère Partie : Fonctionnement institutionnel et administratif des communautés de communes	4
1) CRÉATION.....	5
2) LES COMMUNES MEMBRES	5
3) FONCTIONNEMENT INSTITUTIONNEL EN 2016.....	8
A. Le Conseil communautaire	8
B. Le bureau communautaire	9
C. Les commissions	9
D. Le point hebdomadaire Exécutif / Direction de la CCVC	10
4) ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE	10
A. Les services de la CCVC	10
B. Les services de la CCBXB.....	11
5) FINANCES ET FISCALITÉ.....	12
A. Les budgets 2016	12
B. La fiscalité en 2016.....	12
2ème Partie : LES RÉALISATIONS DES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES	13
1) AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE	14
A. Le projet de territoire.....	14
B. Le PAVE : Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des aménagements des Espaces publics	
14	
2) DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	15
A. Zac de la grande bataille à Houécourt	15
A. Le partenariat avec Terre Eau	15
B. Zac d'Auzainvilliers	15
B. Le lancement du projet de création d'un bâtiment relais	15
C. Bâtiment multi services à Remoncourt.....	15
3) DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE	16
A. Le balisage des sentiers pédestres.....	16
B. La création d'aires de camping-cars	16
C. Participation à la SPL Destination Vittel-Contrexéville.....	16
4) LOGEMENT	16
A. Le programme "habiter mieux"	16
A. Le programme "habiter mieux"	16
B. Le lancement du PIG habitat.....	16
5) ENVIRONNEMENT	17
A. Collecte et traitement des déchets.....	17
B. L'opération Programmée d'Amélioration des Vergers	17
C. L'opération ruchers	17
6) SERVICES À LA PERSONNE.....	18
A. Le portage de repas à domicile	18
A. Le Relais Assistants Maternels	18
B. Les ateliers	18

C. Le transport à la demande	18
7) ANIMATIONS – CULTURE ET LOISIRS.....	19
A. Le prêt de matériel.....	19
A. Les JEMA	19
8) URBANISME.....	19
9) MUTUALISATION	20
A. Les personnels	20
B. Les locaux	20
C. Le matériel.....	20

ABRÉVIATIONS UTILISÉES

ADEME : Agence de l'Environnement et de Maîtrise de l'Energie

ANAH : Agence Nationale de l'Habitat

AOT : Autorité Organisatrice des Transports

BEOM : Benne d'Enlèvement des Ordures Ménagères

BP : Budget Primitif

CAF : Caisse d'Allocations Familiales

CAO : Commission d'appel d'offres

CC : Communauté de Communes

CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

CCBXB : Communauté de Communes de Bulgnéville entre Xaintois et Bassigny

CCVC : Communauté de Communes Terre d'eau - Vittel- Contrexéville

CFE : Cotisation Foncière des Entreprises

CIAPH : Commission Intercommunale d'Accessibilité aux Personnes Handicapées

CIAS : Centre Intercommunal d'Action Sociale

CVAE : Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises

DETR : Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux

DGS : Directrice Générale des Services

DOB : Débat d'Orientation Budgétaire

EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale

FCTVA : Fonds de Compensation pour la TVA

FNGIR : Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources

FPIC : Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales

OM : Ordures Ménagères

PER : Pôle d'Excellence Rurale

PIG : Programme d'Intérêt Général

RAM : Relais d'Assistantes Maternelles

REOM : Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères

RS : Redevance Spéciale

SMD : Syndicat Mixte pour la gestion des déchets ménagers et assimilés des Vosges

SIVOM : Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples

TEOM : Taxe d'enlèvement des Ordures Ménagères

1ère Partie :
**Fonctionnement institutionnel et
administratif des communautés de
communes**



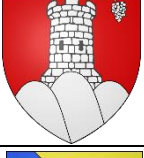
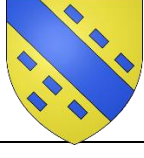
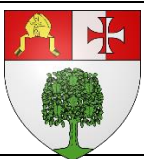
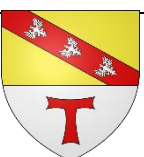

1) CRÉATION

LA CCBXB	LA CCVC
<p>Une des premières Communautés de Communes en France, la Communauté de Communes de Bulgnéville entre Xaintois et Bassigny est créée en 1992. L'EPCI regroupe alors 26 communes.</p> <p>Le 1^{er} janvier 2010, 5 communes rejoignent la CCBXB.</p> <p>Le 14 septembre 2014, la Communauté de communes s'agrandit : 4 nouvelles communes rejoignent l'intercommunalité, portant ainsi le nombre de communes à 34 pour un total de 7 512 habitants au 1^{er} janvier 2016.</p>	<p>Le 26 août 2005, la création du SIVOM de l'agglomération de Vittel-Contrexéville regroupe les deux villes thermales.</p> <p>Créée le 1^{er} janvier 2010 entre les deux villes thermales, la Communauté de Communes se substitue au SIVOM de l'agglomération de Vittel-Contrexéville.</p> <p>Depuis le 1^{er} janvier 2013, elle compte 11 communes membres pour un total de 11 322 habitants (données INSEE « population totale » au 1^{er} janvier 2016).</p>

2) LES COMMUNES MEMBRES

	Communauté de communes de Bulgnéville entre Xaintois et Bassigny	Populat° totale au 01/01/2016	Maire, représentants titulaires Représentants suppléants Au 1 ^{er} janvier 2016
	Aingeville	73	Marie-José GIRAUD , <i>André POIROT</i>
	Aulnois	158	Alain MOUGENEL , <i>Joël BENOIT</i>
	Auzainvilliers	227	Jean-Bernard MANGIN , <i>Jean-Marie HAILLOUY</i>
	Bazoilles-et-Ménil	126	Bernard ANTOINE , <i>Daniel PERROT</i>
	Beaufremont	85	Daniel DELETOILLE , <i>Jean-Michel DELETOILLE</i>
	Belmont-sur-Vair	105	Florent HATIER , <i>Daniel DEFER</i>
	Bulgnéville	1 577	Christian FRANQUEVILLE , <i>Isabelle LOUVIOT, Jacques TURPLIN, Marie-Josèphe POYAU, Gilbert AUBRY, Christelle BENOIT, Stéphane VINCENT, Liliane FOISSEY, Jean-Paul BOCQUILLON</i>
	Dombrot-sur-Vair	261	Jacques DEFER , <i>Christophe VOILLON</i>
	Domèvre-sous-Montfort	62	Dominique COLLIN , <i>Nicolas ROYER</i>
	Domjulien	193	Michel GUILGOT , <i>Cédric RAPIN</i>
	Estrennes	95	Christian GALAND , <i>Etienne GRIVOIS</i>
	Gemmelaincourt	163	Jean-Luc THIRION , <i>Thierry GARDEUX</i>

	Communauté de communes de Bulgnéville entre Xaintois et Bassigny	Populat° totale au 01/01/2016	Maire, représentants titulaires Représentants suppléants Au 1^{er} janvier 2016
	Gendreville	111	Alain MARTIN , <i>Dominique VOILQUIN</i>
	Hagnéville-et-Roncourt	91	Alain LARCHE , <i>Daniel MALCOTTI</i>
	Houécourt	438	Christian PREVOT , <i>Geoffrey SIMONET, Raymond CLAUDE</i>
	La-Vacheresse-et-la-Rouillie	138	Gisèle DUTHEIL , <i>André BRESSON</i>
	Malaincourt	96	Daniel DEPERNET , <i>Pascal LARCHE</i>
	Médonville	73	Patricia PECH , <i>Alexandre FERRY</i>
	Morville	54	Michel VOIRIOT , <i>Claude ROBIN</i>
	Offroicourt	153	Nathalie BRABIS , <i>Jean MARIN</i>
	Parey-sous-Monfort	145	Sullivan GÉRARD , <i>André HURAUX</i>
	Rancourt	67	Alain CLOCHEY , <i>Eric ZIPSER</i>
	Remoncourt	620	Bernard TACQUARD , <i>Pierre PREVOT, Laurent BRESSON</i>
	Rozerotte	198	Claude VALDENAIRE , <i>Jean CABLE</i>
	Saint-Ouen-les-Parey	492	Claude DUBOIS , <i>Gilles BOGARD, Françoise WEIN</i>
	Saint-Remimont	249	Pierrette FELISSE , <i>Sabine ROMER</i>
	Sandaucourt	191	Claude VORIOT , <i>Eric GIRARD</i>
	Saulxures-lès-Bulgnéville	265	Sylvain GLORIOT , <i>Ludivine MENJOZ</i>
	Sauville	193	Marc GRUJARD , <i>Gilles DIDIER</i>
	Urville	64	Denis CREMEL , <i>Valérie NEISS</i>
	Valfroicourt	255	Marcel LOEGEL , <i>Eliane DELOY</i>
	Vaudoncourt	169	Madeleine LELORRAIN , <i>Gilles NICOLAS</i>
	Viviers lès Offroicourt	25	Line PETIT , <i>Jean Claude MARTIN</i>
	Vrécourt	367	Henri PIERROT , <i>Olivier LECLER</i>
	TOTAL CCBXB	7 512	

	Communauté de communes Terre d'eau, Vittel-Contrexéville	Population totale au 01/01/2016	Maire, représentants Au 1 ^{er} janvier 2016
	Contrexéville	3 575	Luc GERECKE , Philippe CASTERAN, André CLEMENT, Michel COURTOISIER, Sophie CREMONA, Thierry DANE, Luc GERECKE, Arlette JAWORSKI, Marie-José LORDIER, Véronique PERUSSAULT
	Crainvilliers	180	Bernard ALBERT , <i>Françoise LIMAUX</i>
	Haréville-sous-Monfort	501	Maurice GROSSE , Dominique VALLON
	La Neuveville-sous-Monfort	177	Nicolas VADROT , <i>Gabrielle BOULANT</i>
	Mandres-sur-Vair	543	Daniel THIRIAT , Jean-Pierre FENARD
	Monthureux-le-sec	171	Bernard POTHIER , <i>Gilles LEROGNON</i>
	Norroy-sur-Vair	238	Annette MARCHAL , <i>Roger LOUVIOT</i>
	Suriauville	216	Alain THOUVENIN , <i>François MAGNAN</i>
	They-sous-Monfort	138	Michel NICOLAS , <i>Patrice CAMUS</i>
	Valleroy-le-sec	168	Claude VANÇON , <i>Christophe PETITJEAN</i>
	Vittel	5 415	Jean-Jacques GAULTIER , Daniel BAZELAIRE, Isabelle BOISSEL, Antoine BOROWSKI, Nicole CHARRON, Patrick FLOQUET, Jean-Jacques GAULTIER, Lionel GOBEROT, Guillaume GODEY, Daniel GORNET, Anne GRANDHAYE, Anne-Marie MESSERLIN, Franck PERRY, Claudie PRUVOST, Sylvie VINCENT, Marie- Laurence ZEIL
	TOTAL CCVC	11 322	

Depuis le 1^{er} janvier 2017, les deux communautés de communes ont fusionné pour former la communauté de communes Terre d'eau, composée de 45 communes. Rancourt, ancienne commune membre de la CCBXB a rejoint la CC de Neufchâteau tandis que Thuillières, commune membre de la CC de Saône et Madon a rejoint la CC terre d'eau.

Le dernier trimestre de l'année 2016 a été consacré à la préparation de cette fusion

3) FONCTIONNEMENT INSTITUTIONNEL EN 2016

A. Le Conseil communautaire

LA CCBXB			LA CCVC		
Le Conseil Communautaire est composé de 48 membres selon la répartition suivante :			Le Conseil Communautaire est composé de 35 conseillers selon la répartition suivante :		
Commune	titulaires	suppléants	Commune	titulaires	suppléants
AINGEVILLE	1	1	CONTREXÉVILLE	9	
AULNOIS	1	1	CRAINVILLIERS	1	1
AUZAINVILLIERS	1	1	HARÉVILLE-SOUS-MONTFORT	2	
BAZOILLES ET MENIL	1	1	LA NEUVEVILLE-SOUS-MONTFORT	1	1
BEAUFREMONT	1	1	MANDRES-SUR-VAIR	2	
BELMONT SUR VAIR	1	1	MONTHUREUX-LE-SEC	1	1
BULGNEVILLE	9		NORROY-SUR-VAIR	1	1
DOMBROT/VAIR	1	1	SURIAUVILLE	1	1
DOMEVRE SOUS MONTFORT	1	1	THEY-SOUS-MONTFORT	1	1
DOMJULIEN	1	1	VALLEROY-LE-SEC	1	1
ESTRENNES	1	1	VITTEL	15	
GEMMELAINCOURT	1	1	TOTAL	35	7
GENDREVILLE	1	1			
HAGNÉVILLE & RONCOURT	1	1			
HOUECOURT	2				
MALAINCOURT	1	1			
MEDONVILLE	1	1			
MORVILLE	1	1			
OFFROICOURT	1	1			
PAREY sous MONTFORT	1	1			
RANCOURT	1	1			
REMONCOURT	3				
ROZEROTTE & MENIL	1	1			
SAINT OUEN LES PAREY	3				
SAINT REMIMONT	1	1			
SANDAUCOURT	1	1			
SAULXURES lès BULGNEVILLE	1	1			
SAUVILLE	1	1			
URVILLE	1	1			
LA VACHERESSE et LA ROUILLIE	1	1			
VALFROICOURT	1	1			
VAUDONCOURT	1	1			
VIVIERS LES OFFROICOURT	1	1			
VRECOURT	2				
TOTAL	48	29			

Le conseil communautaire doit se réunir au minimum une fois par trimestre en application des dispositions législatives en vigueur.

Pour la CCBXB, il s'est réuni à sept reprises en 2016.

Pour la CCVC, il s'est réuni à six reprises en 2016, les lundis ou jeudis à 18 heures.

B. Le bureau communautaire

Le bureau communautaire est composé du Président, des Vice-présidents et le cas échéant d'autres membres désignés par le conseil en son sein. Il est chargé de préparer le conseil communautaire en éclairant le Président.

LA CCBXB	LA CCVC
Il réfléchit sur l'actualité de la communauté de communes et prépare les décisions du Conseil, à chaque fois que de besoin, sans formalisme particulier. Il a préparé la fusion des intercommunalités	Il propose les décisions qui sont soumise à l'approbation du conseil communautaire, sur convocation du Président. Il a préparé la fusion des intercommunalités
Le bureau communautaire est composé Du Président : Christian PRÉVOT, et des Vice-Présidents : Bernard TACQUARD, Jean-Luc THIRION, Claude DUBOIS, Claude VALDENNAIRE	Depuis le 19 mai 2014, le bureau communautaire est composé de 14 membres : Membres de droit : Jean-Jacques GAULTIER (Président), Luc GERECKE (1 ^{er} Vice-président), Daniel THIRIAT (2 ^{ème} Vice-président)
Pas d'autres membres	Autres membres élus : Bernard ALBERT, Thierry DANÉ, Jean-Pierre FENARD Maurice GROSSE, Annette MARCHAL, Michel NICOLAS, Franck PERRY, Bernard POTHIER, Alain THOUVENIN, Nicolas VADROT et Claude VANÇON

C. Les commissions

Les *commissions thématiques* sont chargées, dans leur domaine de compétence, de discuter des orientations stratégiques à mettre en place par la préparation des projets de délibérations.

LA CCBXB	LA CCVC
Finances et fiscalité	Économie, finances et administration générale
Développement économique, agriculture et agroalimentaire	Développement durable
Environnement et développement durable : déchets ménagers, tri sélectif, vergers, assainissement	Culture, communication et services
Services à la personne	
Développement de l'économie touristique et de la biodiversité	
Habitat et cadre de vie	
Développement local et aménagement du territoire	
Animations culturelles, sportives et de loisirs	
Regroupement pédagogique, enfance et petite enfance	
Accessibilité aux personnes handicapées	
Communication	

Les autres commissions

LA CCBXB	LA CCVC
Jamais réunie	Commission Intercommunale d'Accessibilité aux Personnes Handicapées (CIAPH) Sophie CREMONA, Jean-Pierre FENARD et Lionel GOBEROT
Commission d'appel d'offres Titulaires Claude VALDENNAIRE Claude DUBOIS Florent HATIER Suppléants Jacques DEFER Olivier LECLER	Commission d'appel d'offres Titulaires Michel COURTOISIER Claudie PRUVOST Daniel THIRIAT Alain THOUVENIN Nicolas VADROT Suppléants André CLÉMENT Daniel GORNET Michel NICOLAS Bernard POTHIER Claude VANÇON

Pour mémoire

A côté des commissions créées par le conseil communautaire, la loi impose aux communautés de communes de plus de 5 000 habitants la création d'une **Commission Intercommunale d'Accessibilité aux Personnes Handicapées (CIAPH)**. Celle-ci est chargée, dans le cadre des compétences de la Communauté de communes, de l'élaboration du plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics (PAVE).

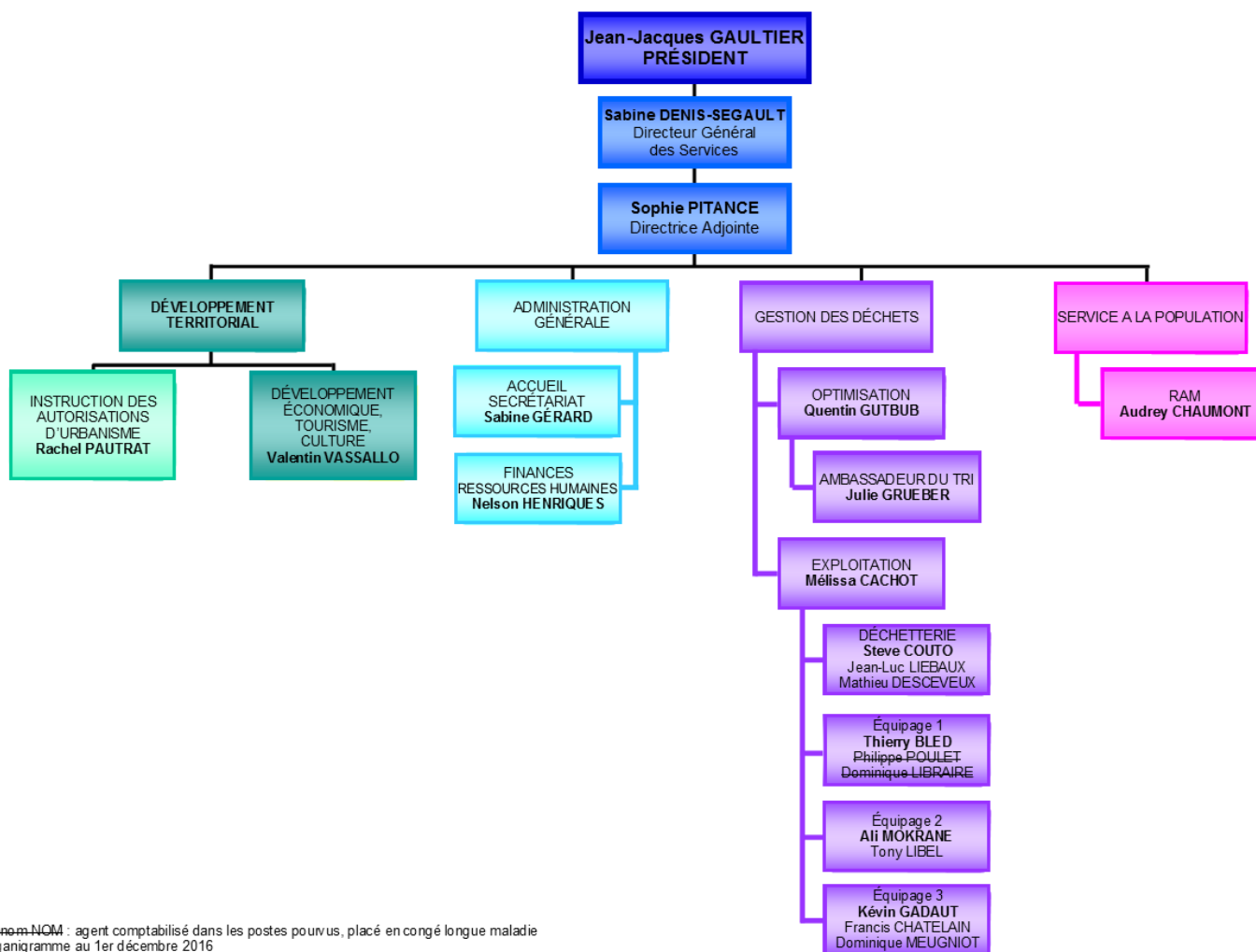
La CIAPH de la Communauté de Communes de Vittel Contrexéville a été créée le 19 mai 2014.

D. Le point hebdomadaire Exécutif / Direction de la CCVC

En dehors des réunions ordinaires des instances communautaires, dans un souci de suivi des travaux de la communauté de communes, une réunion hebdomadaire entre l'exécutif (Président et/ou Vice-présidents) et la direction (DGS) de terre d'eau a été instituée. Elle se déroule généralement les lundis matin. Outre le traitement des affaires courantes, ce point hebdomadaire permet également de préparer en amont les réunions des instances de la CCVC et de discuter des projets en cours.

4) ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE

A. Les services de la CCVC



Au 31 décembre 2016, les services comptaient 21 agents :

- 7 de la filière administrative
- 1 de la filière animation au RAM
- 13 de la filière technique dont deux titulaires absents pour raison de santé (longue maladie)

Agents titulaires	Agents contractuels
<ul style="list-style-type: none"> • Directrice générale des services (catégorie A) à 20 % • Adjointe à la DGS (catégorie A) à temps partiel, 80 % • Chargé des Ressources humaines et Finances (catégorie C) • Agent administratif d'accueil (catégorie C) • Responsable d'exploitation (catégorie C) • Instructrice des autorisations d'urbanisme mise à la disposition de la communauté & de communes par la ville de Contrexéville (catégorie B) à 50 % • Chauffeurs, rippeurs, gardien de déchetterie (catégorie C) 	<ul style="list-style-type: none"> • Agent de développement (catégorie A) • Animatrice de Relais d'Assistantes Maternelles (catégorie B) • Chargé de mission optimisation des déchets (catégorie A) • Gardiens de déchetterie (catégorie C) • Chauffeur – rippeur (Catégorie C)

Les horaires

Les bureaux de la Communauté de communes, ainsi que le standard téléphonique, sont ouverts au public aux jours et horaires suivants : du Lundi au Vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30*

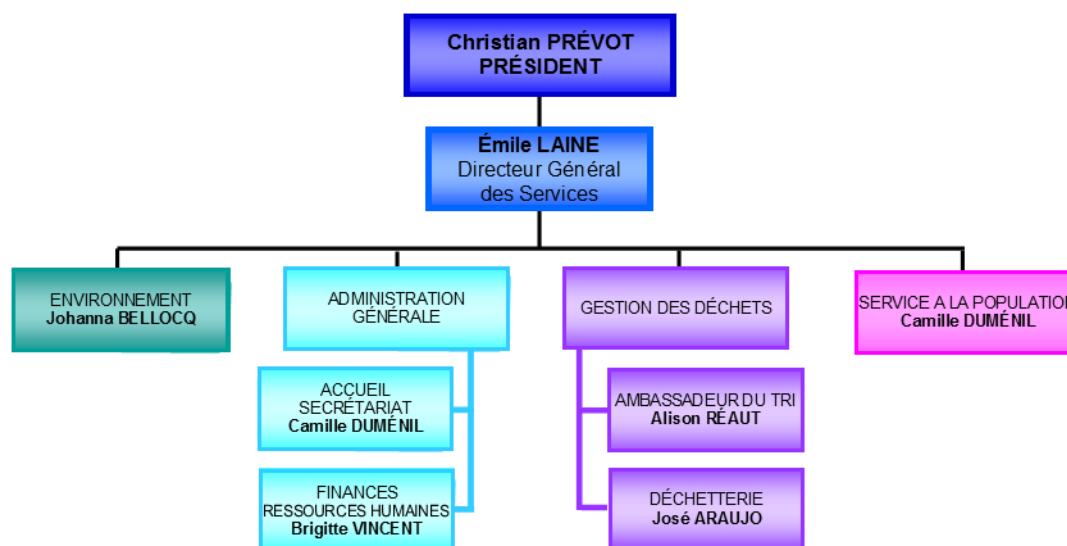
* Sauf les 24 décembre et 31 décembre où les bureaux ne sont ouverts que le matin

Les équipes de collecte travaillent en général de 5h00 à midi. En cas de panne de camion, ils peuvent être amenés à travailler en soirée.

La déchetterie est ouverte 41 heures du 1^{er} avril au 31 octobre et 30 heures du 1^{er} novembre au 31 mars.

B. Les services de la CCBXB

Organigramme :



Au 31 décembre 2016, les services comptaient 6 agents :

- 5 de la filière administrative
- 1 de la filière technique

Agents titulaires	Agents contractuels
<ul style="list-style-type: none"> • Directeur général des services (catégorie B) en détachement de la fonction publique d'État • Chargé des Ressources humaines et Finances (à 20 heures, catégorie C) 	<ul style="list-style-type: none"> • Agent de développement (catégorie A) • Ambassadrice du tri (catégorie C) • Agent d'accueil (catégorie C) • Gardien de déchetterie (catégorie C)

Les horaires

Les bureaux de la Communauté de communes, ainsi que le standard téléphonique, sont ouverts au public aux jours et horaires suivants : du Lundi au Vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

La déchèterie est ouverte 20 heures par semaine du mercredi au samedi.

5) FINANCES ET FISCALITÉ

A. Les budgets 2016

	CCXB	CCVC
Date du DOB		25 février 2016
Date de vote du budget		17 mars 2016
Montant total	3 619 571,24 €	6 496 527,51 €
Fonctionnement	2 549 376,29 €	4 332 399,22 €
Investissement	1 070 194,95 €	2 164 128,29 €
Capital restant dû au 31/12/2016		571 563,96 €
Annuité de la dette en 2016	19 385,28 €	153 217,53 €

B. La fiscalité en 2016

Les deux communautés de communes ont choisi la fiscalité additionnelle plutôt que la fiscalité professionnelle unique.

Il existe cependant quelques différences de fiscalité :

- La CCXB a instauré la fiscalité de zone sur la zone d'activités d'Auzainvilliers, mais pas la TEOM, ni la REOM.
- La CCVC a instauré deux taux de TEOM, en fonction du service rendu à l'utilisateur.

	CCXB	CCVC
Taxe d'habitation	6,62 %	2,60 %
Taxe sur le foncier bâti	3,88 %	1,31 %
Taxe sur le foncier non bâti	6,35 %	1,60 %
Cotisation foncière des entreprises	4,49 %	2,60 %
Fiscalité professionnelle de zone	22,37 %	-
Produit fiscal 4 taxes	776 320,00 €	1 163 674,00 €
TEOM pour la zone « Vittel-Contrexéville »	-	10,07 %
TEOM pour la zone « communes rurales »	-	8,97 %
Produit de la TEOM et de la RS	0,00 €	1 388 355,37 €

2^{ème} Partie :
LES RÉALISATIONS DES
COMMUNAUTÉS DE COMMUNES

1) AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

A. Le projet de territoire

Dans la perspective de la fusion, les projets de territoire initiés par les deux communautés de communes ont été stoppés, pour en construire un à l'échelle du nouveau territoire des 45 communes.

Véritable feuille de route, le « projet de territoire » constitue le document de référence, stratégique, qui définit les orientations de l'intercommunalité pour une durée d'environ 7 ans.

B. Le PAVE : Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des aménagements des Espaces publics

La CCBXB	LA CCVC
Le PAVE a été réalisé en 2014 dans le cadre d'un groupement de commande entre certaines communes membres. Le coordonnateur était la commune de Saint-Remimont. Des travaux relatifs à la mise en accessibilité du siège de la communauté ont été réalisés en 2016.	Le 28 septembre 2015, le conseil communautaire de la CCVC approuvait le lancement de la réalisation du PAVE. Le travail correspondant a été réalisé en 2016. Il a consisté à dresser le bilan de l'existant et à communiquer aux communes membres les préconisations pour rendre l'espace public accessible aux personnes handicapées. Désormais, chaque commune peut lancer les travaux utiles à cette mise en accessibilité.

2) DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La CCBXB	LA CCVC
<p data-bbox="177 273 722 304">A. <u>Zac de la grande bataille à Houécourt</u></p> <p data-bbox="126 338 786 539">Les travaux d'aménagement de la 3^{ème} tranche ont été lancés en 2016 pour un montant de 275 929,50 €. La SETL Maire bénéficie en 2017 de ces travaux de plate-formage. Un bail de location avec option d'achat formalisera cette action.</p>	<p data-bbox="858 273 1302 304">A. <u>Le partenariat avec Terre Eau</u></p> <p data-bbox="810 338 1473 808">En l'absence de compétence en matière de gestion de zone d'activités économiques, l'action de la CCVC dans ce domaine est constituée par le partenariat avec l'association Terre Eau. Au titre de ce partenariat, la communauté de communes s'est engagée à soutenir financièrement l'association pendant les trois années de la durée de la convention par le versement d'une subvention, en fonction du programme d'actions proposé par l'association. Pour l'année 2016, le montant de la subvention allouée s'élève à 30 000 € : 15 000 € de part fixe et 15 000 € au titre de la part variable, suite à la création de 15 emplois.</p> <p data-bbox="810 842 1473 1043">Par ailleurs, la CCVC a financé l'organisation de la journée des consuls au cours de laquelle les chefs d'entreprises du secteur ont pu rencontrer les consuls du grand Est et nouer ainsi des liens favorisant le développement des entreprises à l'exportation.</p>
<p data-bbox="177 1079 478 1111">B. <u>Zac d'Auzainvilliers</u></p> <p data-bbox="126 1144 770 1379">2016 a été l'année de préparation du projet de création d'un bâtiment de transformation de fruits et miellerie. Le montant des travaux résultant de la consultation des entreprises s'élève à 265 906 € financés à hauteur de 50 % dans le cadre de la DETR.</p>	<p data-bbox="858 1079 1473 1144">B. <u>Le lancement du projet de création d'un bâtiment relais</u></p> <p data-bbox="810 1178 1473 1480">Saisie par un industriel local, le conseil communautaire a décidé d'apporter son aide à l'entreprise SOLOCAP MAB en prenant en charge la création d'un bâtiment relais sur la zone industrielle de la Croisette. La communauté de communes a acheté le terrain nécessaire à la construction du bâtiment. La nouvelle communauté de communes assure le suivi de ce dossier.</p>
<p data-bbox="177 1518 727 1550">C. <u>Bâtiment multi services à Remoncourt</u></p> <p data-bbox="126 1583 786 1648">Ce projet a été lancé au dernier trimestre 2016 pour une réalisation en 2017-2018.</p>	

3) DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

La CCBXB	LA CCVC
	<p>A. <u>Le balisage des sentiers pédestres</u></p> <p>Initié en 2015, et porté par la CCVC, le projet a été réalisé en 2016. Ainsi, plus de 100 kms de sentiers ont été balisés entre les communes du territoire pour un montant de près de 55 000 € TTC financés par la région Grand Est et les communes de Vittel et Contrexéville.</p>
	<p>B. <u>La création d'aires de camping-cars</u></p> <p>Le territoire s'est doté de deux aires de camping-cars pour un coût total de 120 900 € TTC :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une aire de service à Contrexéville sur laquelle les camping-caristes peuvent vidanger et s'approvisionner en eau. - Une aire de stationnement à Vittel. <p>La dépense a également été financée par l'État, au titre de la DETR et par la ville de Vittel pour la partie incluse dans le projet mais lui incombant.</p>
<p>C. <u>Participation à la SPL Destination Vittel-Contrexéville</u></p> <p>Pour anticiper les effets de la loi NOTRe et le transfert de la compétence "promotion du tourisme" aux intercommunalités, les deux communautés de communes ont décidé de participer au capital social de la Société Publique Locale en cours de création, avec les communes de Vittel et Contrexéville. Ainsi la participation des deux CC représente 20% du capital social de la SPL.</p>	

4) LOGEMENT

La CCBXB	LA CCVC
<p>A. <u>Le programme "habiter mieux"</u></p> <p>En 2016, la CCBXB a octroyé 5 230 € d'aides correspondant à sept dossiers</p>	<p>A. <u>Le programme "habiter mieux"</u></p> <p>Devant le succès de ce programme, la Communauté de communes a renouvelé l'opération jusqu'en 2017, avec le versement d'une aide de 600 €, à raison de 20 personnes aidées par an.</p> <p>En 2016, la CCVC a octroyé 8 400 € d'aides correspondant à 14 dossiers.</p>
<p>B. <u>Le lancement du PIG habitat</u></p> <p>Le 31 décembre 2015, la CCBXB a signé la convention avec l'État, la Région et le Département pour la mise en œuvre d'un PIG centré sur l'amélioration de la performance énergétique des logements, le maintien à domicile et la résorption de l'habitat dégradé. La consultation des bureaux d'études s'est déroulée en 2016. La candidature de l'association CAMEL a été retenue pour la phase opérationnelle du projet qui a démarré début 2017.</p>	

5) ENVIRONNEMENT

A. Collecte et traitement des déchets

La CCBXB	LA CCVC
La CC assure la collecte des ordures ménagères dans le cadre d'un marché de prestations de services passé avec l'entreprise Suez Environnement.	La CC assure la collecte des ordures ménagères en régie directe. Trois types de déchets sont collectés en porte à porte : les OM, les recyclables secs (sacs jaunes) et les bio-déchets sur Vittel et Contrexéville. Les commerçants bénéficient également d'une collecte de cartons
Le verre est collecté aux points d'apport volontaires	Le verre est collecté aux points d'apport volontaires
La CC dispose de deux déchèteries à Remoncourt et Vaudoncourt	La CC dispose d'une déchèterie à Contrexéville, au lieu-dit "la Chaille"
La CCBXB ne disposait pas d'ISDI sur son territoire	Adossé à la déchèterie, l'ISDI (Installation de Stockage des Déchets Inertes) a été remis aux normes avec compactage et talutage des déchets, réfection de la clôture. Un règlement a également été adopté par le Conseil Communautaire permettant de faire respecter la réglementation aux usagers qui sont essentiellement des professionnels.
La collecte des encombrants est assurée une fois par an, en juin.	La collecte des encombrants n'est plus assurée par la CC depuis 2015 et les usagers sont invités à contacter l'association Minos.
Des animations ont été réalisées dans les écoles des communes pour sensibiliser les enfants au tri. En parallèle, une opération récupération de textile s'est déroulée en 2016.	En 2016, une vaste campagne de sensibilisation au tri a été menée à compter du mois de mai. Deux ambassadeurs du tri ont rendu visite aux usagers pour leur apprendre ou leur rappeler les éco-gestes et distribuer les guides du tri.

B. L'opération Programmée d'Amélioration des Vergers

En 2016, cette opération concerne uniquement le territoire de l'ex CCBXB.

Le projet consiste à favoriser la préservation du patrimoine fruitier et la replantation d'arbres fruitiers en privilégiant les essences locales. Les propriétaires ont bénéficié de conseils pour la taille et l'entretien des vergers.

C. L'opération ruchers

Le projet consiste à solliciter les propriétaires de terrains (communes ou particuliers) volontaires pour l'implantation de ruches. L'association "le rucher néocastrien" est intervenue pour l'aide et le conseil à l'installation de ces ruches.

6) SERVICES À LA PERSONNE

La CCBXB	LA CCVC
<p>A. <u>Le portage de repas à domicile</u></p> <p>Le partenariat avec l'association ADAVIE s'est poursuivi en 2016. La baisse du nombre d'usagers a conduit l'ADAVIE à solliciter une participation financière de la CCBXB à hauteur de 5 000 €, ce qui correspond à environ 1€ par repas livré. Cette participation vient en diminution du prix payé par l'utilisateur.</p> <p>Ce partenariat permet également aux usagers des ateliers de se rendre au siège de la CCBXB pour y participer.</p>	<p>A. <u>Le Relais Assistants Maternels</u></p> <p>Intercommunal depuis le 1^{er} février 2014, le RAM apporte un soutien aux assistants maternels et les accompagne dans leurs démarches pratiques (contrat de travail, activités, etc...) tout en leur proposant des moments de rencontre par l'organisation d'activités d'éveil, de réunions. Il joue également un rôle de conseil auprès des parents quant aux solutions existantes au niveau des modes de garde (assistants maternels, crèches, halte-garderie).</p> <p>Les permanences se déroulent à Vittel et Contrexéville, de même que les ateliers d'éveil qui se déroulent également dans les communes membres, les vendredis matin.</p> <p>Les 65 assistantes maternelles proposent 221 places d'accueil. 22% d'entre elles ont plus de 55 ans.</p> <p>Outre les ateliers d'éveil, le RAM propose des actions collectives comme la participation à la fête du jeu.</p> <p>En 2016, le budget du RAM s'est élevé à 46 422 €, pour un montant total d'aides de 19 961 €.</p>
<p>B. <u>Les ateliers</u></p> <p>Deux ateliers "équilibre" se sont déroulés au printemps et au dernier trimestre 2016. Les habitants du nouveau territoire ont pu participer à ce second atelier.</p> <p>Un atelier mémoire s'est déroulé de février à octobre 2016.</p> <p>Au total, une cinquantaine de personnes a participé à ces trois ateliers proposés par l'association Siel bleu.</p> <p>Par ailleurs, comme depuis plusieurs années, environ 80 personnes ont participé aux ateliers informatique organisés par des bénévoles du territoire. Les "cours" se déroulent trois fois par semaine de novembre à avril.</p>	
<p>C. <u>Le transport à la demande</u></p> <p>La société Vortex assure la prestation dans le cadre d'un marché de prestations de service. La CCBXB assure la réservation des trajets et rémunère le prestataire. Le coût du trajet a été fixé à 1€ pour la destination hebdomadaire Vittel et/ou Contrexéville et à 5€ pour la destination de Neufchâteau (une fois par mois).</p> <p>Pour 2016, le coût de la prestation est de 10 663,92 € représentant 676 trajets.</p>	

7) ANIMATIONS – CULTURE ET LOISIRS

La CCBXB	LA CCVC
<p>A. <u>Le prêt de matériel</u></p> <p>La communauté de communes a fait l'acquisition de deux nouveaux chapiteaux 3 x 3 qui viennent s'ajouter aux autres équipements que la CCBXB met à disposition des associations et communes du territoire qui organisent des manifestations.</p>	<p>A. <u>Les JEMA</u></p> <p>Les Journées Européennes des Métiers d'Arts ont été organisées à Vittel, au Palais des Congrès du 1^{er} au 3 avril 2016.</p> <p>Au cours de ces journées, un certain nombre de métiers d'art est présenté au public. L'hôtel d'Angleterre a mis deux salles à disposition, afin d'installer une partie des artisans pour la démonstration de leur savoir-faire.</p> <p>Le bilan de l'opération s'élève à 5 976 €</p>

8) URBANISME

La CCBXB	LA CCVC
<p>En l'absence de communes concernées par l'évolution de la réglementation, la CCBXB n'a pas mis en place de service mutualisé.</p>	<p>Depuis le 1^{er} juillet 2015, un agent de la commune de Contrexéville est mis à disposition de la communauté de communes à raison d'un mi-temps pour assurer, gratuitement, l'instruction des autorisations d'urbanisme pour le compte de 5 communes : Contrexéville, Haréville, Mandres, Norroy et Vittel.</p> <p>En août 2016 La Neuveville-sous-Monfort a adhéré au dispositif.</p> <p>Les relations entre les communes concernées et le service instructeur sont analogues à celles que les communes avaient avec la DDT.</p> <p>166 dossiers ont été instruits par le service en 2016 avant signature par les Maires des communes adhérentes.</p>

9) MUTUALISATION

La CCBXB	LA CCVC
	<p>A. <u>Les personnels</u> Outre l'agent instructeur des autorisations d'urbanisme, la CCVC a conclu des conventions de mise à disposition de personnel avec les villes de Contrexéville et Vittel. Ainsi, la Directrice général des services est mise à disposition de la ville de Vittel à raison de 80%.</p> <p>Les autres mises à disposition concernent essentiellement le personnel technique des villes de Contrexéville et Vittel et notamment les mécaniciens pour des réparations sur les véhicules communautaires</p>
	<p>B. <u>Les locaux</u> En l'absence de locaux techniques identifiés, le matériel roulant de collecte est entreposé pour partie aux ateliers municipaux de Contrexéville et pour l'autre partie au centre technique municipal de Vittel.</p> <p>Du matériel est également entreposé dans les anciens locaux d'Hydrofrance à Vittel.</p>
	<p>C. <u>Le matériel</u> La CCVC étant installée au sein de l'hôtel de ville de Vittel, les moyens technologiques et de communication sont mis en commun : téléphonie, serveur informatique, traceur de plan, duplicopieur...</p> <p>Le matériel technique tel que la station de lavage ou l'outillage des services techniques de Vittel sont également mis en commun.</p>